



— Financements des formations

- Proximité
- Agilité
- Réactivité
- Expertise
- 3 points d'accueil
- Un accompagnement personnalisé, un interlocuteur privilégié

LE GRETA-CFA GARD-LOZÈRE EST VOTRE ORGANISME DE FORMATION DE PROXIMITÉ, BÉNÉFICIAINT D'UN RÉSEAU COUVRANT TOUTE L'OCCITANIE.

NOTRE ÉQUIPE VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS PROJETS DE FORMATION.



Mobiliser son CPF

Caractéristiques / Points clés de la mesure

Le CPF, **Compte Personnel de Formation**, permet à toute personne d'accumuler des droits tout au long de sa carrière professionnelle pour accéder à des formations. Il permet, ainsi, à son titulaire d'être acteur de son évolution professionnelle pour augmenter son **niveau de qualification**, **développer ses compétences** et **sécuriser son parcours professionnel**. Depuis le 01/01/2015, toute personne âgée de 16 ans minimum et 15 ans pour les apprentis, dispose de son propre compte de formation (DIF puis CPF), désormais monétisé.

Le CPF est alimenté en euros chaque année.

Mise en oeuvre

Seul le titulaire du compte CPF, salarié ou demandeur d'emploi, peut décider de mobiliser son CPF. Chaque personne dispose, sur **le site officiel moncompteformation.gouv.fr** d'un espace personnel sécurisé lui permettant de s'identifier sur son Compte personnel de formation (CPF).

Financement

Seul le titulaire du CPF est automatiquement alimenté en euros chaque année à hauteur de 500 euros (800 euros dans certains cas) avec un plafond de 5000 euros pouvant aller jusqu'à 8000 euros). Il peut, également, être alimenté par des abondements complémentaires.



Créez votre compte CPF sur le site :
<https://www.moncompteformation.gouv.fr>



Les possibilités de financement en fonction de votre situation

MESURES / FINANCEMENTS	Demandeur d'emploi	Salarié	Agent de la fonction publique	Jeune 16 - 29 ans
CPF Compte Personnel de Formation	✓	✓	✓	✓
Financement Région / Pôle Emploi	✓			
Contrat de Professionnalisation	✓	✓		
Contrat d'Apprentissage				✓
Pro - A		✓	✓	
CSP Contrat de Sécurisation Professionnelle		✓		
Plan de Développement des compétences		✓		
CFP Congé de Formation Professionnelle			✓	



Pour en savoir + visitez le site du service public :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N177>